L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 10 FEVRIER 1875. — 48me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 10 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le sherif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Chartres et Douane.

Par Placide J. Spear, au No 18, Passage de la Bourse, Chemises Charvet.

Par S. Gumbel, sur l'Avenue Carrollton, en face de la machine à dessécher, une vacherie.

Par A. Gerald, aux abattoirs, près le café Caraze, chevaux, mules, wagons, etc.

Par Hoffman Marks & Co, rue de Chartres, bottes et souliers, habillements d'hommes et de jeunes gens.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, sur la levée, au pied de la rue Poydras, farine de maïs, avoine, maïs, farine, plats côtés, bacon et beurre.

Farine, maïs, farine de maïs, avoine, viande, beurre, etc., en dépôt au [illegible] Quincy. Voir les annonces de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi 10 février 1875.

VARIÉTÉS. — A midi et le soir, Fritz, or German Cousin.

ACADÉMIE. — Nuit.

ST. CHARLES. — Hep, avec M. Jos. Murphy.

La question de compromis.

Comme nous le disions hier, la question qui occupe, en ce moment, l'attention publique, est de celles qui peuvent diviser les meilleurs esprits, les plus purs patriotes. Parmi les membres du caucus qui avaient voté, vendredi soir, en faveur du premier plan Wheeler par lequel les conservateurs consentaient à déposer au gouvernement Kellogg, figuraient quelques-uns des membres les plus énergiques des paroisses. D'autres auraient accepté la substitution des mots "not to disturb" à ceux de "to acquiesce". Nous pensions, pour notre part, que le projet avec l'une ou l'autre version, était inacceptable et nous avons indiqué nos raisons dans notre article de dimanche.

Selon les uns, les représentants ne peuvent, en aucun cas, reconnaître comme la Chambre légale [illegible] par M. Hahn.

Un de nos confrères, le *Courrier des Opelousas*, s'exprime ainsi sur ce sujet :

Nos Représentants, s'ils désirent représenter convenablement leurs constituants, s'ils désirent ne pas les trahir, s'ils désirent mériter et recevoir leur approbation [illegible] de leurs services, doivent insister pour se faire restituer la position qu'ils occupaient au moment où les soldats des Etats-Unis les ont forcés à quitter la salle de la Chambre des Représentants. Si cela leur est offert avec l'organisation de la Chambre telle qu'elle existait, sans conditions attachées à aucune reconnaissance de l'usurpation, ils peuvent loyalement, honnêtement et honorablement reprendre leurs sièges dans la Législature. Avec Wiltz comme président et les membres démocrates et conservateurs réellement élus et déclarés élus par les commissaires d'élection, occupant leurs sièges, la Législature de la Louisiane serait telle que le peuple de l'Etat a voulu qu'elle soit par ses votes.

Le caucus, comme on le voit, ne veut pas que les représentants acceptent la couronne [illegible] Kellogg [illegible] dire. Mais il est peu content, il est certain que [illegible] sera mis sur le [illegible] qui suppose [illegible] la question est de savoir [illegible] conservateurs [illegible].

Enfin, il y a ceux-ci, les patriotes qui [illegible] ce compromis se rattacheraient [illegible] à la Maison d'Etat [illegible] auraient [illegible].

De ce qui précède [illegible] n'est [illegible] à Washington [illegible] les propositions [illegible] principes.

Mais nous [illegible] rapport avec toute [illegible] les [illegible] Etats [illegible] au Congrès [illegible].

Nous [illegible] de la Louisiane. Les représentants [illegible] paru soutenir de [illegible] Ils [illegible] et qui [illegible] et [illegible] de la [illegible].

[illegible] fait [illegible] pour faire respecter leur autorité et leurs droits, nous ont [illegible] par qui, en fait, l'état de choses intolérable qui existe [illegible] prendre fin, par quel miracle [illegible] il avait [illegible] les advocats politiques sans scrupules [illegible] dans l'Ohio en novembre 1876, ou comment et en vertu de quel principe admis par la démocratie, le Congrès de 1877 pourrait intervenir pour changer les résultats de l'élection de novembre 1876 si cette élection [illegible] par Kellogg et son parti, lui avait donné une majorité apparente.

Faudrait-il que le Congrès de 1877 refasse une reconstruction de la Louisiane? Mais si les démocrates y consentent, le Sénat des Etats-Unis, qui a [illegible] une majorité démocratique?

Nous ne demandons pas mieux que tout tourne selon nos désirs, et qu'il y ait, le 4 mars 1877, un Président démocrate en même temps qu'un Congrès avec une majorité démocratique dans les deux Chambres, tous deux disposés à nous secourir.

Nous désirons seulement que toutes ces questions soient éclairées et traitées prudemment. Il convient [illegible] penser à ce que la Louisiane deviendra pendant les deux années de régime radical absolu auquel elle serait condamnée. Les conservateurs pourront-ils tenir bon jusqu'au bout? L'émigration, les défections, le découragement [illegible] les phalanges qui ont voté le 2 novembre dernier? La démoralisation n'aura-t-elle pas augmenté d'une façon effrayante? Et quelle sera la situation matérielle et financière avec deux ans de plus du régime que nous subissons?

Le problème a bien des faces qui méritent d'être sérieusement approfondies, et nous serions heureux de voir les citoyens respectés qui se font les défenseurs de la politique absolue de "pas de compromis", porter la conviction dans notre esprit et dans celui d'une population qui est prête à ajouter de nouveaux sacrifices à ceux qu'elle a déjà faits, pourvu qu'on lui fasse entrevoir, d'une façon certaine, la terre de salut vers laquelle on prétend que cette politique la conduira infailliblement.

TENTATIVE D'INCENDIE A ST-JEAN BAPTISTE. — Dans la matinée d'un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin Bismark, à St-Jean Baptiste, appartenant à M. Alfred Woolingham. Le commis réveillé a pu facilement se rendre maître du feu. Une bouteille d'huile de charbon vide, des copeaux et quelques allumettes trouvées sur les lieux ont indiqué que le feu était dû à la malveillance. Depuis sept ou huit ans, dix ou douze bâtisses ont été brûlées dans cette partie de la paroisse.

L'EUCALYPTUS. — Nous recevons de M. James Jackson, une lettre datée de l'hôtel St-Charles, une communication intéressante sur l'Eucalyptus. Nous avons déjà donné, il y a quelques années, de longs détails sur cet arbre. Lorsque nous aurons un peu plus de loisir, nous traduirons quelques extraits de la communication de M. Jackson qui est écrite en anglais.

Le Caucus Conservateur.

La séance secrète du caucus conservateur de la Chambre des représentants, s'est prolongée, lundi, jusqu'à une heure et demie du matin. Nous sommes heureux d'apprendre que les discussions qui ont eu lieu, pendant cette longue séance, ont été caractérisées par la plus parfaite harmonie. D'après les informations que nous avons pu obtenir, la proposition Wheeler aurait été abandonnée et l'accord se serait fait sur une proposition entièrement nouvelle, qui n'implique aucun abandon du droit de nos représentants et qui, cependant, ne contient aucune clause de nature à rendre un arrangement impossible.

Copie de cette proposition a été remise hier matin au chemin de fer, à M. Wheeler qui est parti par le train de huit heures viâ Mobile avec ses collègues.

La proposition doit être soumise à Washington au comité de sept du Congrès, et une réponse sera envoyée au caucus conservateur.

Le caucus s'est réuni hier matin à onze heures, et un instant après s'est ajourné au lendemain.

Il est probable que le caucus s'ajournera de jour en jour jusqu'à la réception de la réponse du comité congressionnel.

Les membres étant tenus de garder le secret, nous n'avons pu obtenir ni le texte ni la substance du projet adopté.

LOUISIANE.

Correspondance de l'Abeille.

Paroisse Saint-Jacques, 8 février 1875.

Messieurs les éditeurs,

A notre grand désappointement et à notre plus grande inquiétude, depuis quelques jours, nous entendons parler de compromis avec "l'ennemi," et d'efforts qu'il faudrait faire en ce sens, pour mettre un terme aux embarras de mille sortes, qui tuent la confiance et étouffent tout progrès parmi nous.

Nous posons en fait, que personne ne sent plus vivement que nous, la nécessité d'un changement complet, radical, au régime de honte, de pillage et de corruption qui nous étreint de plus en plus depuis bientôt huit ans; mais par cela même que nous voulons ce changement et l'appelons de tous nos vœux, nous n'en disons pas moins, du plus profond de notre cœur :— Dieu nous garde du résultat que produirait maintenant un compromis quelconque avec nos oppresseurs!

Y a-t-on réfléchi?

La cause que nous plaidons en ce moment, non seulement aux yeux de l'Union Américaine, mais aux yeux du monde entier, est la cause de la liberté, de la souveraineté populaire, et du droit que donne la Constitution fédérale à chaque Etat, de se gouverner lui-même, sans intervention, directe ou indirecte, de la part du Gouvernement général. En cette cause, il s'agit de la Louisiane, sans doute, puisqu'elle est la première victime de la centralisation despotique qui fait tous ses efforts pour s'établir à Washington, mais il s'agit aussi, convenons en, du salut et de la perpétuité de la République Américaine elle-même. Or, pareille question, — question, avant tout, de principe, — ne se règle pas, ne peut pas se régler, par un compromis. N'oublions pas que l'idée de compromis fait naître, forcément, à l'esprit, l'idée d'égalité ou de division de droits et de pouvoirs, entre parties contestantes, quelles qu'elles soient. Si Kellogg et son parti avaient le moindre droit à la position qu'ils revendiquent, et si nos droits, à nous, n'étaient pas entiers, absolus, sans la possibilité même d'un doute, — alors, mais alors seulement, nous le concevrions, il se pourrait qu'un compromis put améliorer nos intérêts et assurer l'état d'ordre et de repos que nous souhaitons tous. Mais qui ne voit, qui ne sait, que le *droit* de Kellogg est, en tous points, semblable à celui d'un voleur qui, parce qu'il aurait réussi, par ruse ou autrement, à se saisir de notre montre, ne consentirait à nous la rendre qu'à la condition de concessions humiliantes de notre part, ou d'un prix, qui donne, en somme, le [illegible] à l'aveu que "toute possession vaut titre", et que, de plus, voleur et vole sont faits pour s'entendre?

Il y a encore ceci :

C'est que, admettant la possibilité d'un compromis quelconque, le résultat obtenu serait, au plus, un soulagement, et non une guérison permanente et salutaire. Nous serions quelque bien peut-être, à notre avoir, déjà aux trois quarts passé, si nous pouvons ainsi dire, — et nous compromettrions, nous perdrions à jamais, nos chances de l'avenir, — avenir qui pourrait s'apprécier présent, tant il est près de nous, nous attirant, nous souriant, et nous promettant le seul succès désirable pour nous : celui que commande l'honneur aussi bien que la raison.

Grant et Morton, Logan et Conckling, se frotteraient les mains d'aise et béniraient le destin, à la nouvelle du marché de dupes que quelques esprits timides, ou trop impatients, nous conseillent de conclure avec les spoliateurs de nos droits. Les meneurs radicaux, des plus petits aux plus grands, se verraient sauvés de la ruine politique qui les menace, et le seraient en vérité — car ils imposeraient silence, en apparence au moins — aux bruits de vengeance et de haine envers le Sud, bruits qui [illegible] de plus en plus à leurs oreilles, et qui ont déjà signé leur arrêt de mort.

Nous gagnerions la victoire pour eux et non pour nous. Nous nous poserions, nous aussi, en partisans de Grant et proclamerions, à l'instar de Butler, ses titres à un troisième terme présidentiel — c'est-à-dire à la dictature convoitée par lui et pour lui, c'est-à-dire à la destruction des libres institutions de la République Américaine.

Nous savons bien que l'agriculture souffre, que le commerce est stagnant, que les capitaux s'en vont ou se cachent; que la confiance n'a plus que le pouls d'un moribond, que la misère — et non plus la gêne — fait chaque jour un pas de plus et compte ses victimes parmi les plus nobles et, partant, les meilleurs; mais à cause de cela même et pour en finir plus tôt, le mot d'ordre n'en est pas moins : En avant! La situation est trop grave pour que nous recourions aux demi mesures.

Nous arrêter dans l'élan qué nous avons déjà pris : renoncer à des droits pour lesquels nous avons si vaillamment combattu; tourner la tête en arrière et tendre la main, aider d'une façon ou d'une autre ceux qui ont juré notre perte et l'ont, pour ainsi dire, effectuée; — serait river nos chaînes au despotisme de Washington; nous rendre indignes des bienfaits de la liberté et donner raison à ceux qui nous ont traités en esclaves, et non pas en citoyens américains!

Souffrons, souffrons encore — mais restons fermes et résolus!

La souffrance, aujourd'hui, est un titre de gloire pour la Louisiane; car la souffrance signifie, pour elle, une détermination inébranlable de ne pas s'avilir!

Oui, souffrons encore, — puisqu'à deux pas de nous, tout près en avant, se trouve le salut! — Le salut promis par la Démocratie, qui réunit de nouveau, tous les américains sous sa bannière, et qui vient de faire, de la cause de la Louisiane, la cause du pays tout entier.

Pas de faiblesse, pas de concessions! Foulons aux pieds toute proposition de compromis!

C'est la vérité que nous défendons. Et c'est pour un principe, autant que pour nos droits à la liberté, que nous combattons aujourd'hui. Comment ne serions-nous pas vainqueurs, sur toute la ligne, quand nos armes sont la tradition, la paix, la loi, notre Constitution à nous, la Constitution des Etats-Unis, et — plus que tout cela — la volonté du peuple, — c'est-à-dire, la voix même de Dieu!

Restons, restons dignes de notre cause! Et n'oublions pas, si grandes que soient les horreurs du moment, — que souffrir c'est pour, quand le but de la souffrance est la victoire.

CY.

UNE CHOSE CERTAINE. — Dans moins de quatre semaines la grande agonie sera passée. Les porteurs de billets du dernier concert de la Bibliothèque du Kentucky connaîtront chacun leur propre sort. Tout le monde sait maintenant qu'il n'y aura plus de remise. Le 27 du courant, à six heures du matin, la grande bande de Gilmore ouvrira le tirage par des accords harmonieux, et le soir, quand le tirage sera terminé, la bande donnera son grand concert de jubilée aux porteurs de billets et de coupons. 1f.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Comité Congressionnel.

Séance de lundi soir, 8 février.

La séance s'ouvre à sept heures et demie.

Le président annonce que le comité a décidé de ne pas recevoir les nouveaux témoignages offerts par les avocats républicains; il les refuse parce que ce serait rouvrir l'enquête et parce que les faits que présentent les républicains ne sont pas de ceux que le comité désire reconsidérer.

La lettre suivante est lue et mise au dossier.

Nlle-Orléans, Lne., 8 fév. 1875.

A l'honorable Geo. F. Hoar, président du comité congressionnel.

Cher monsieur :— En réponse à la demande des membres du comité congressionnel quant au nombre de personnes tuées et blessées dans cet Etat depuis 1866, pour cause d'opinions politiques, je vous informe que le nombre annoncé, jusqu'à cette date, est de 2141 tués et 2115 blessés — total, 4256.

Je suis, très respectueusement, votre obéissant serviteur.

PHIL. SHERIDAN.

Le comité ayant alors complété ses travaux après avoir siégé quatorze jours, M. Frye se lève et demande à expliquer sa conduite.

Il dit que la population de la Nouvelle-Orléans se trompe complètement relativement au sentiment du Nord à leur égard. La guerre a donné de grandes leçons; elle a inspiré au Nord du respect pour les soldats du Sud comme elle a inspiré au Sud du respect pour les soldats du Nord.

M. Frye déclare qu'il est venu ici imbu de ce sentiment de respect dont il ne croit pas s'être départi. Avant la fin de l'enquête le comité congressionnel a jugé nécessaire de ne plus permettre aux membres du comité conservateur et du comité républicain d'interroger directement les témoins.

C'est ainsi que le devoir de représenter les intérêts du parti républicain dans cette enquête lui est échu et il a fait de son mieux pour remplir consciencieusement sa mission.

J'ai agi, ajoute M. Frye, absolument comme un avocat qui soutient la cause de son client et j'ai essayé de mon mieux de remplacer les membres du comité républicain; mais, je veux qu'il soit bien compris que je n'ai pas choisi volontairement cette position et que la nécessité seule m'a forcé à l'accepter.

L'honorable membre du comité déclare, en terminant, qu'il n'a qu'à se louer de l'accueil qui lui a été fait à la Nouvelle-Orléans et de la courtoisie des membres des comités qui représentent respectivement le parti républicain et le parti conservateur.

M. Hoar, chairman du comité d'enquête, remercie formellement à son tour les membres de ces deux comités de leur courtoisie et ajoute que ses remerciements ainsi que ceux de ses collègues sont dûs également à la population entière de la Nouvelle-Orléans pour son hospitalité si cordiale.

M. Zacharie répond à M. Frye que les membres du comité représentant le parti conservateur ne se sont pas mépris à ses intentions et ont compris sa position. Quelques témoins et certains journaux ont été induits en erreur, mais leur erreur n'a pas été partagée par le comité conservateur.

M. Marshall, membre démocrate du comité congressionnel, dit alors qu'il ne veut pas partir sans exprimer son opinion. Il est venu à la Nouvelle-Orléans pour remplir un devoir et il l'a fait à contre cœur, parce que sa présence était nécessaire ailleurs et qu'il n'avait pas l'habitude d'un pareil travail. Il a été nommé du comité pour remplacer un membre qui ne pouvait pas venir et il lui a fallu partir avant de pouvoir se préparer et avant de se familiariser avec la question louisianaise.

M. Marshall dit qu'il avait une haute opinion de ses collègues du comité et que ses relations avec MM. Hoar, Wheeler et Frye ont été si cordiales que l'estime qu'il leur portait s'est accru considérablement.

Il est impossible à l'honorable membre du Congrès de dire quel effet la visite du comité aura sur les destinées de la Louisiane, mais il désirerait voir la population entière tenter un effort de conciliation pour régler ces malheureux différends, si la chose est possible sans renoncer à des principes sacrés.

Au Nord, ajoute M. Marshall, on se rapporte trop souvent à de faux bruits, ce qui n'aurait pas lieu si le peuple pouvait examiner la question plus à fond. Il croit, cependant, que la population du Nord verrait avec satisfaction un arrangement honorable pour les deux partis en Louisiane; elle serait heureuse de voir la Louisiane redevenir prospère, et heureuse de voir les deux races plus étroitement unies.

M. Marshall dit que lorsqu'il sera de retour au Congrès il s'efforcera de donner une opinion impartiale sur le résultat de l'enquête qui vient d'avoir lieu, sans injustice pour aucun parti, et il croit que ses collègues du comité agiront de même. Il est possible, cependant, qu'il y ait désaccord relativement à certaines questions.

L'honorable membre du Congrès conclut en disant qu'il regrette de n'avoir pu s'adresser davantage avec la population de l'Etat, mais il croit que le jour n'est pas éloigné où toutes les préjugés toutes les sourdes rancunes qui existent entre les sections disparaîtront sous l'influence d'un bon gouvernement.

Le comité s'ajourne sine die après les explications de M. Marshall.

Mardi, à huit heures du matin, les honorables Hoar, Wheeler, Frye et Marshall ont pris le train du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, et sont partis pour se rendre directement à Washington.

Une maladie reconnue. — Il n'y a pas de maladie aussi commune en Amérique que la dyspepsie, et il n'y en a certainement pas une qui ait déconcerté et désappointé autant la science, l'habileté de la faculté médicale. Chaque remède en ce cas est un stimulant imprégné de quelque drogue médicinale. Les **Hostetter's Stomach Bitters** dont le principe essentiel est le seigle, sont admis par les praticiens d'expérience comme l'unique altérant, correctif et restauratif sur lequel on puisse compter. Les amers sont le meilleur spécifique pour la fatuosité, le vertige, l'irrégularité des boyaux, et pour toutes les indications de dyspepsie continue. Ils n'excitent pas, mais ils adoucissent l'estomac et les boyaux irrités, et peuvent être pris par les personnes ayant l'organisation la plus délicate et la plus sensible, qui sont désagréablement affectées par l'usage des stimulants ordinaires du commerce. Bien que leur effet soit très décisif et caractérisé, ils sont cependant si doux et si bienfaisants dans leur opération, qu'ils conviennent aux enfants aussi bien qu'aux grandes personnes.

15.

MALADIES DU SANG. — Le sang étant la source de notre système et d'où nous tirons aussi bien nos capacités intellectuelles que nos capacités physiques, il est d'une importance extrême d'en entretenir la pureté. S'il contient des poisons vénéneux toutes les fonctions en sont affaiblies. L'effet en est désastreux sur les organes importants, tels que les poumons, le foie, les reins. De là l'important pour tout le monde d'entretenir le sang dans un état de pureté parfaite et plus particulièrement dans cette saison de l'année que dans toute autre. Quelle que puisse être la cause d'excitation, la cause réelle d'une grande proportion de tous les maux est le mauvais sang. Maintenant le Dr. Pierce ne veut pas mettre sa "Golden Medical Discovery" dans le catalogue de ces panacées empiriques patentées en la recommandant comme propre à guérir tous les maux; et il ne la recommande pas comme ayant cette vertu universelle; au contraire, il y a des centaines de maux qu'elle ne guérira pas; mais ce qu'il soutient est ceci : il n'y a qu'une forme de maladie sanguine que sa "Golden medical discovery" ne guérira pas, et ce mal est le cancer. Il ne recommande pas sa découverte pour ce mal-là, bien qu'il la reconnaisse pour être le moyen le plus purificateur du sang qui ait encore été découvert et bien que ce moyen affranchisse le sang et le système de tous les autres poisons connus, provenant du genre animal, végétal ou minéral, n'importe! La "Golden discovery" est garantie par lui comme guérissant les pires formes des maladies de peau, les pustules, les taches, les boutons, les éruptions, et aussi les enflures glandulaires, les pires formes de scrofules et les ulcères du cou, des jambes ou autres parties et toutes les maladies des os, les tumeurs blanches, les écrouelles, les maladies des articulations coxo-fémorales, et de l'épine dorsale, qui appartiennent toutes aux maladies scrofuleuses.

CONFIRMÉE — GUÉRISON DE LA MALADIE DES ARTICULATIONS COXO-FÉMORALES.

Grove Station, Iowa, 14 juillet 1873.

Dr. Pierce, Buffalo, New-York.

Cher monsieur, — Ma femme commença à boiter il y a neuf ans. Les tumeurs paraissaient et disparaissaient sur sa hanche. Elle fut envahie graduellement par le mal et tout son système en fut affecté. En 1871, une tumeur s'ouvrit sur sa hanche et déchargea beaucoup d'humeur, et depuis lors, il y eut plusieurs ouvertures semblables. J'ai eu cinq docteurs aux frais de $125; ils disaient qu'une opération chirurgicale seule pourrait opérer quelque bien. Le 15 juillet, 1873, il m'écrivit ainsi : Ma femme s'est certainement bien trouvée de l'usage de votre "Discovery," car elle ne pouvait sortir du lit et on ne croyait pas qu'elle put vivre une semaine quand elle commença à s'en servir il y a un an, et depuis plus de six mois elle a pu vaquer à la plupart de ses travaux domestiques. Elle a consommé vingt bouteilles et continue à user de votre remède. Sa guérison est considérée presque comme un miracle et nous l'attribuons à l'usage de votre précieuse "Medical Discovery". Je puis hardiment la recommander comme un moyen à peu près sûr de purifier le sang et de rétablir les forces physiques.

J. M. ROBINSON.

La "Golden Medical Discovery" se vend chez tous les droguistes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Mardi-Gras de 1875.

Nous pourrions dire, en parlant du mardi-gras qui vient de finir, qu'il a été très maigre, s'il était possible d'employer un semblable qualificatif pour définir un mardi-gras manqué et une journée de fête silencieuse et triste.

Quel contraste avec 1874!

Il y a eu tout autant de réjouissances publiques hier qu'à l'époque du fameux jour d'action de grâce ordonné par notre César, et ce n'est pas peu dire.

Le temps s'était mis aussi en deuil pour la circonstance et les quelques masques égarés au milieu de la foule, qui avaient voulu nous prouver, en dépit de tout, que nous touchions au dernier jour du carnaval, ont été bien vite forcés de battre en retraite devant l'obstination de la pluie.

Bref, la journée a été parfaitement maussade et chacun, après avoir mis le nez dehors dans l'espoir que Momus aurait donné contre-ordre au dernier moment, est rentré chez soi, résigné à la douce perspective de s'ennuyer en famille.

La soirée a été plus gaie, ou moins triste, comme on voudra; il y a eu bon nombre de bals publics, à l'Opéra, à l'Académie de Musique, aux Variétés, au Théâtre St-Charles et au Théâtre du Globe, et un nombre limité de bals travestis donnés par différentes sociétés de jeunes gens.

Le carême est arrivé et personne en est fâché, car il nous semble que nous n'avons jamais cessé d'être en pénitence depuis quelque temps.

Aussi, comme on attend avec impatience la résurrection de notre pauvre Louisiane!

SUICIDE DE M. C. H. ZIMMERMANN.

Une autre victime de la dépression des affaires.

Vers onze heures, hier matin, M. C. H. Zimmermann, un bijoutier bien connu, dont le magasin se trouve au No. 129, rue du Canal, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tête, la balle fracassant le crâne et traversant la cervelle.

Le docteur Louis Salomon a été appelé immédiatement, mais ses services étaient inutiles, car la mort a dû être instantanée.

Quoique les affaires du défunt fussent embarrassées, personne ne s'imaginait qu'il eut l'intention d'en finir avec l'existence, car il semblait avoir accepté en homme courageux la ruine qui le menaçait.

Hier matin, à l'heure habituelle, il était à son magasin causant gaîment avec ses commis, tout en leur exprimant ses regrets d'être forcé par les circonstances de se séparer d'eux. Qui se fut douté qu'il nourrissait secrètement en ce moment un projet de suicide!

Vers dix heures et demie il s'est retiré dans l'arrière boutique comme pour mettre en ordre quelques papiers et ses employés n'ont eu aucun soupçon de ses desseins. Une demi-heure après ils ont entendu le coup de pistolet et, se précipitant du côté d'où venait la détonation, ils ont trouvé le malheureux Zimmermann couché sur un petit lit de camp, dressé dans un coin de la chambre où l'on gardait les bijoux qui devaient être réparés, et baignant dans son sang.

Sa main crispée avait laissé échapper le pistolet Colt dont il venait de se servir et l'arme meurtrière gisait à quelques pas sur le plancher. Un filet de sang qui indiquait la trajectoire droite indiquait le passage de la balle qui avait traversé le crâne.

Avant de tirer le coup fatal M. Zimmermann avait écrit un billet qu'on a trouvé sur le lit, adressé à M. Louis Grunewald dont le magasin touche à celui du défunt. En voici le contenu :

"Mon cher ami. — Serez-vous assez bon pour veiller à ce que je sois enterré convenablement dans ma tombe. Mon fidèle commis Franche fournira l'argent nécessaire pour les frais.

C. H. ZIMMERMANN."

M. Zimmerman était natif d'Allemagne et ses premières années s'étaient écoulées dans son pays natal. Son père M. Z. H. Zimmermann, était venu s'établir en Louisiane il y a de longues années et avait fondé le magasin de bijoux bien connu, au coin des rues Camp et Canal. Dans les dernières années il avait associé ses deux fils, Frédéric et C. H. Zimmermann, qui plus tard étaient devenus ses successeurs. Le premier a péri malheureusement il y a dix ans à la suite d'un accident de bateau à vapeur et il ne restait plus que C. H. Zimmermann qui était âgé de trente-sept ans au moment de sa mort.

Le défunt laisse de nombreux amis qui déplorent sa perte.

C'était un homme actif et libéral, et il a fallu une suite de circonstances désastreuses pour le conduire au suicide.

A l'époque de la grande inondation de 1874 quand le Mississippi, brisant partout ses digues, couvrait le pays d'une immense nappe d'eau, M. Zimmermann était compté parmi les plus zélés de ceux qui s'efforçaient par tous les moyens possibles, en faisant appel à l'association de bijoutiers de New York et d'autres villes et en puisant généreusement dans ses propres fonds, de secourir nos malheureux concitoyens en détresse.

Il est infiniment regrettable qu'un homme encore jeune comme M. Zimmermann, qui avait souvent fait preuve d'énergie et de résolution n'ait pu surmonter un premier mouvement de découragement et de désespoir, et, au lieu de commencer la lutte à nouveau, se soit donné la mort plutôt que d'assumer courageusement les responsabilités que le sort [illegible] arrivant de sa fortune lui avait imposées.

ENCORE UNE VENDETTA.

On ne connaît pas le meurtrier.

Vers sept heures et demie, hier soir, notre rapporteur passant rue des Remparts entre Dumaine et St. Philippe, a appris qu'un homme venait d'être tué à quelques pas de là. Il s'est rendu aussitôt à l'endroit indiqué, No 209, où se trouve le débit de tabac de M. Gaston Mansion, et a aperçu un italien étendu sur le trottoir, la tête appuyée contre le mur. A ses côtés se tenaient le docteur Castellanos et un agent de police.

Le malheureux n'était pas encore mort, mais il s'en fallait de bien peu de chose. Il avait reçu une blessure terrible au côté droit, produite par la décharge d'un pistolet de fort calibre. La balle avait pénétré à deux pouces et demi au dessus de la hanche droite et avait causé une hémorragie interne. La victime étouffait et n'avait plus la force de parler. En lui demandant, cependant, le nom de son assassin il a pu murmurer faiblement, à plusieurs reprises : "C'est Giuseppe, c'est Giuseppe!"

Il a été transporté à la station de la place Jackson, mais avant même d'y arriver il était mort.

Notre reporter en questionnant les personnes qui demeurent dans le voisinage immédiat de l'endroit où le meurtre a été commis, a obtenu les renseignements suivants :

M. Gaston Mansion, propriétaire du débit de tabac, a déclaré qu'il avait entendu deux hommes qui se disputaient dans une langue qui lui était étrangère, — probablement l'italien, — et que quelques secondes après il avait entendu un coup de pistolet. Ouvrant précipitamment la porte de sa boutique, il a vu alors un homme étendu sans mouvement sur la banquette.

M. Gustave Martinet, français, qui demeure dans la maison voisine a répété la déclaration de M. Mansion; il a ajouté seulement qu'en voulant secourir le mourant celui-ci avait prononcé deux fois le nom de Giuseppe. Il a ramassé également un pistolet d'arçon à quelques pas de la victime.

Le policier J. E. Houston, No 202, appartenant au Cinquième précinct de police, a dit qu'il se rendait chez lui dans un char des rues Remparts et Dauphine quand, se trouvant au coin des rues St-Philippe et Remparts il a entendu une forte détonation. Il est descendu du char et il a remarqué un homme étendu à terre et un autre homme debout près. Il a vu plus tard que l'homme qui était debout était le docteur Castellanos, accouru pour donner des soins au mourant.

On a remis au policier un pistolet de fort calibre dont une des chambres avait été déchargée et on lui a dit que c'était l'arme du meurtrier.

On a dit aussi que le mourant avait dénoncé un certain Giuseppe comme étant son meurtrier et on lui en a donné la description : un homme très brun, aux cheveux noirs, grand et mince.

Ce Giuseppe demeure au coin des rues Français et Robertson et tient une boutique de fruits à l'encoignure des rues Chartres et St-Philippe.

Le défunt, qui se nommait Michaelo Moulias, demeurait rue des Français, entre St-Claude et Morales et vendait également des fruits au marché Bazar. Il était natif de Palerme, Italie, et âgé de quarante ans.

Sa veuve que l'on a envoyé avertir est venue pour identifier le corps.

La pauvre femme paraissait être dans un état voisin du désespoir et ses sanglots ont impressionné péniblement tous ceux qui assistaient à cette triste scène.

Le coroner a été averti, mais a renvoyé son enquête à aujourd'hui. Le meurtrier n'avait pas encore été arrêté quand notre reporter a fait sa dernière tournée à la station de police; mais il faut espérer qu'il ne sera bientôt et qu'on en fera justice.

Il est temps que l'on mette fin, par un exemple terrible, à cette coutume de la vendetta que les italiens et les siciliens en général pratiquent un peu trop communément dans notre ville et qui est une honte pour la civilisation.

Tentative de vol suivie d'une tentative de meurtre.

Vers huit heures, lundi soir, M. Jean Loustaneau, français de naissance, qui tient une grocerie et un café au coin des rues Remparts et Ste-Anne, causait dans l'arrière boutique avec sa femme, ayant laissé dans le café deux hommes qui jouaient au billard.

Il était fort occupé à faire ses comptes [illegible] quand il lui a semblé entendre un bruit [illegible] entrechoqués dans la salle du café.

Se levant sans bruit, il a surpris un des deux hommes, Albert Alexander, dans l'acte de cacher [illegible] du tiroir [illegible].

M. Loustaneau [illegible] le drôle, qui, pour toute réponse, lui a lancé un des verres à la tête.

Le coup a été terrible; atteint au front, M. Loustaneau est tombé comme une masse sur le plancher, tandis que les deux hommes prenaient la fuite. Le coup du verre lui avait ouvert la chair jusqu'à l'os frontal et la blessure fut considérée comme étant grave.

La police s'est mise en quête de ces voleurs irascibles et l'a trouvé hier dans l'après-midi.

Le maître coquin [illegible] pense que lorsqu'on [illegible] mais, surtout quand [illegible] tête du prochain.

Détournement de fonds.

F. Kane, âgé de [illegible] a été arrêté, hier à midi, au No [illegible] rue du Canal, accusé d'abus de confiance et de détournement de fonds.

Un vendeur de billets de loterie arrêté.

Henry Doyle, âgé de [illegible] a été arrêté, hier matin, par [illegible] du service secret de la police, à la requête de M. Howard, de la loterie de la Louisiane, accusé de violation de l'acte [illegible] de la session de la Législature de 1874.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — [illegible] est le seul qui n'ait [illegible] cours de ses représentations [illegible] aux disciples de Terpsichore [illegible] avec pompe le mardi-gras [illegible] soirée du carnaval [illegible] le plaisir de régaler [illegible] d'une représentation de Esmeralda [illegible] cela va sans dire, a été fort brillante.

Les sages dont le vrai [illegible] comédie, ont été admirables [illegible] Emmet de son côté a [illegible] applaudi.

Aujourd'hui, en matinée et le soir, "Fritz our Cousin German," et [illegible] ment," Phil the Fenian.

UNE EXPÉDITION FRANÇAISE AU TONKIN. — Un bruit assez singulier circulait dans quelques-uns des cercles commerciaux de Lyon : le *Salut public* l'enregistre sous toutes réserves et donne les renseignements suivants :

"Des nouvelles secrètes [illegible] à Lyon annonceraient qu'un [illegible] important vient d'éclater au Tonkin. Dans cette opulente province du royaume d'Annam conquise l'an dernier pour un jour par l'infortuné Francis Garnier, et dont la chambre de commerce de Saigon réclame sans cesse l'annexion à nos possessions de Cochinchine, comme indispensable pour l'existence même de notre jeune colonie.

Des missionnaires, des [illegible] auraient été insultés [illegible] décideraient à une intervention [illegible] et depuis longtemps [illegible] qui ont des intérêts dans l'Extrême-Orient. Un corps d'occupation de vingt mille hommes serait à la veille de s'embarquer, et l'on citait même le nom du commandant de l'un de nos grands [illegible] de transport qui se trouvait dans sa famille, à Lyon, et aurait été subitement rappelé, avant-hier à son bord, pour activer les préparatifs d'appareillage.

Le tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre parait être [illegible] la période d'études pratiques. Voici le décret pris à ce sujet par M. le président de Calais :

Le préfet du Pas-de-Calais, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la demande présentée par le secrétaire de la Compagnie anglo-française du tunnel sous-marin à établir entre la France et l'Angleterre, tendant à être autorisé à pénétrer dans [illegible] privées pour procéder aux études relatives au raccordement du tunnel avec la gare du chemin de fer du Nord;

Vu la dépêche de M. le ministre des travaux publics du 17 décembre 1874;

Vu la loi du [illegible];

Arrête :

Article 1er. — M. Michel Chevalier, [illegible] général des mines, [illegible] Paris, président du groupe français de la Société du tunnel sous-marin à établir entre la France et l'Angleterre, est autorisé ainsi que ses agents, et sous la réserve du droit des tiers, à pénétrer dans les propriétés particulières des communes de Calais, Saint-Pierre-les-Calais, Coquelles, Fréthun et Sangatte, en vue de procéder sur le terrain aux études du raccordement du chemin de fer du Nord, avec le tunnel, à charge par lui et ses agents de justifier préalablement de leur qualité et mission aux propriétaires des terrains traversés, à toute réquisition de ceux-ci.

— A propos de la *Baise* :

Lue, dans l'histoire des [illegible] des divers Etats, sous le titre de "La Baise du tombeau de Paris", l'extrait [illegible] suivant, déjà en partie [illegible]:

Je me représente Paris [illegible] — quoi! cette ville populaire, la [illegible] d'océans la terre, la [illegible] verte de friches et de [illegible]?

"Mais comment la [illegible] il tombé en ruines?"

"Mais comment les Tuileries [illegible] tombées en ruines?"

"De minces feuilles de papier appelées journaux, au moyen desquelles on parlait que personne n'entendait, alimentaient les passions et la stupide haine contre tout ce qui avait été, contre tout ce qui était. Et alors l'amour-propre, l'égoïsme, qui n'est que l'amour-propre, dévorant tout, brisèrent tout. Le bruit de ses dissensions civiles attira l'étranger. La belle France, si enviée, fut combattue, se combattant elle-même; et lorsque dans les bonnes données de sens, elle [illegible] de sa volonté, lorsque dans les [illegible] de la haine et de sa fureur, elle [illegible] tinctement, elle fut [illegible] renversée, et sa tête git [illegible] pierre."

Remerciements. — [illegible] tour JOHN DELL ORTO [illegible] des bons soins qu'il [illegible] maladie, dont j'étais atteinte [illegible] se [illegible] pour les [illegible] avec les plus [illegible] du mal.

Mme J. CAMBONI,
Rue St-Philippe, entre [illegible]
10 fév—1f

AVIS. — Pour Mandeville et [illegible] — Les passagers et les expéditeurs sont avisés que le steamer CAMELIA partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, les mercredis, les jeudis, à l'arrivée du train des heures de l'après-midi.

C. M. SORIA, [illegible]
Au No. [illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
OFFRENT leur vaste stock de TAPIS, à des prix excessivement réduits. Nouveaux genres de STORES POUR FENÊTRES, TOILES CIRÉES, NATTES, etc.

PAUL BOISSONNEAU,
Marchand-Tailleur,
146 ....Rue du Canal..........
MAGASIN de MODES [illegible]
No 1, Carondelet, coin Canal.
Ouverture, Mercredi, 16 Décembre 1874.

C. C. HARTWELL,
Au No [illegible] de la rue [illegible]
Plombier et Poseur d'Ustensiles à Gaz.

SAML. P. FARMER,
DENTISTE,
a repris l'exercice de sa profession à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

JOHN G. WARNER,
A L'ENSEIGNE [illegible]
BOTTES, SOULIERS [illegible]

GROCERIE A VENDRE [illegible]

MEUBLES.
McCRACKEN & BREWSTER,
96 — Rue Royale — 96,

Demande de domestique. [illegible]

Egaré ou volé. [illegible]

Avis spécial. [illegible]

Maison établie en 1832-35.

Changement de local. [illegible]

Café à vendre. [illegible]

Avis aux Contribuables. [illegible]

Notice to the Public & Taxpayers. [illegible]

Avis. [illegible]

Collège Commercial de Dolbear. [illegible]

Semences de Riz.
1200 [illegible] SEMENCE [illegible]

Réduction des prix de réparation et d'accord de piano. [illegible]

PAUL SAUVÉ [illegible]

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. — 23 et 25 [illegible] New Orleans.

Vor. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
[illegible]
23 et 26 — Rue Bienville — 23 et 26.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Dernière saison professionnelle du Dr Curtis à la Nlle-Orléans. [illegible]

AU SINGE QUI VISSE. [illegible]

Chaussures! Chaussures!
A BON MARCHÉ.
AU MAGNOLIA. [illegible]

PIERRE PAVIA [illegible]

AU PROGRES.
ERNEST CARAUD,
Fabricant de Chaussures à Fin, Rue Royale [illegible]

Aux propriétaires de sucre et terres. [illegible]

TOUX, RHUMES, ASTHME. [illegible]

L. VIPLE,
9 Rue Bourbon, [illegible]

RICHARD FROTSCHER
MARCHAND DE GRAINES [illegible]

HORTICULTURE.
PLANTES. PLANTES. [illegible]

HORTICULTURE.
Rue St-Charles No 13. GRANDE EXPOSITION DE PLANTES [illegible]

Restaurants, Hôtels, &c.

RESTAURANT DE PARIS,
Rue Chartres, [illegible]
B. PHILIBERT.
SALONS PARTICULIERS.

Restaurant des Quatre-Saisons. [illegible]

Restaurant Antoine. [illegible]

Commercial Restaurant, [illegible]
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

L. GIROT, [illegible]

AGENTS DE L'ABEILLE. [illegible]

AUX MAITRES DE POSTE. [illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

OCCASION RARE.
LA
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
FERA —
Le Samedi, 26 juin 1875,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
8860 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!
[illegible]
Grand Concert Promenade
[illegible]
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
$20,000 BILLETS A $50.
[illegible]
Remarquez et souvenez-vous
Qu'un grand tirage en or,
Du 26 juin 1875,
TOUS LES BILLETS
— SONT —
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
— SONT —
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations qui devront invariablement accompagner les demandes d'emploi [illegible] A LA —
Compagnie de Loterie de la Louisiane
— AUX SOINS DE —
CHAS. T. HOWARD,
Président.

LA CÉLÈBRE
Mme LEONCE
[illegible]

Aux Dames.
[illegible]